

Revision n. 1

Du 22.03.2017

mprimé le 29.10.2018

Pagie n. 1/6

PUROMETALLO-RAME

Fiche de données de sécurité

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l`entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: PUROMETALLO-RAME

Dénomination

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplèmentaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale: IDEAL WORK SRL Via Kennedy, 52

Localité et Pays: 31030 Vallà di Riese Pio X (TV)

Italie

tél. +39 423 /4535 fax +39 423 /748429

Adresse électronique d'une personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

nte <u>sicurezza@idealwork.it</u>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour toute information urgente s'adresser à: Centre antipoison de :

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de

Angers 4 Rue Larrey

Angers

Téléphone: +33 2 41 35 33 30 Fax: +33 2 41 35 55 07

Numéro d'appel d'urgence: +33 2 41 48 21 21

SECTION 2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) no 1272/2008

La substance est classée et étiquetée conformément au Système général harmonisé (SGH). La substance est classée et étiquetée conformément au règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS09

Mot indicateur: Avertissement

Mentions de danger

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu / le conteneur conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

2.3 Autres dangers

L'inhalation de poussières ou de vapeurs provoque une irritation du système respiratoire. L'inhalation de concentrations plus élevées peut causer la fièvre des fondeurs.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB**: non applicable



Revision n. 1

Du 22.03.2017

Imprimé le 29.10.2018

Pagie n. 2/6

PUROMETALLO-RAME

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1 substances

Numéro CAS Description 7440-50-8 cuivre

Numéro (s) d'identification Numéro CE: 231-159-6

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Aucune mesure spéciale n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais. consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Rincer la peau à l'eau / se doucher. Généralement, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune autre information pertinente disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Poudre spéciale pour les feux de métaux. N'utilisez pas d'eau. Sable sec

Agents d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité: Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune autre information pertinente disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement de protection: Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière. Portez des vêtements de protection.

Ne pas respirer les poussières / fumées / brouillards

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas laisser pénétrer dans les égouts / les eaux de surface ou les eaux souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Ramasser mécaniquement.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.

Voir la section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Empêcher la formation de poussière.

Informations sur la protection contre l'incendie et les explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Espace de rangement:

Conditions à remplir par les magasins et les récipients:

Conserver dans un endroit frais et sec dans des récipients bien fermés.

Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune:

Ne pas stocker avec des matières oxydantes et acides

Autres informations sur les conditions de stockage: Aucune.

7.3 Utilisation (s) finale (s) particulière (s) Pas d'autres informations importantes disponibles.



Revision n. 1

Du 22.03.2017

mprimé le 29.10.2018

Pagie n. 3/6

PUROMETALLO-RAME

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Informations complémentaires sur la conception des installations techniques: pas de données supplémentaires; voir point 7

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédients avec valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail:

7440-50-8 cuivre

WEL Valeur à court terme: 2 ** mg / m³

Valeur à long terme: 0,2 * 1 ** mg / m³

* fumées ** poussières et brouillards (sous forme de Cu)

DNEL

Cuivre:

DNEL à court terme (effets humains, systémiques): 0,082 mg de Cu / kg B poids / jour DNEL à long terme (effets humains, systémiques): 0,041 mg de Cu / kg B poids / jour DSENO à court terme (humaine, orale, à boire) eau): 4 mg / l

PNEC

Cuivre:

PNEC aqua (eau douce): 7,8 µg / I PNEC aqua (eau de mer): 5,2 µg / I

PNEC sédiments (eau douce): 87 mg Cu / kg en poids sec PNEC sédiments (eau de mer): 676 mg Cu / kg en poids sec

Informations complémentaires: Les listes en cours de fabrication ont été utilisées comme base

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Un appareil de protection respiratoire approprié est recommandé. Filtre P2

Protection des mains:

Une protection cutanée préventive en utilisant des agents protecteurs de la peau est recommandée.



Gants de protection

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées lors du remplissage

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Informations générales

Apparence:

Forme: poudre
Couleur: couleur cuivre
Odeur: Inodore
valeur pH Non applicable
Changement d'état

Point de fusion / point de congélation:

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Point d'éclair:

1083 ° C

2597 ° C

Point d'éclair:

Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz): le produit n'est pas inflammable

Température d'inflammation:

Température de décomposition:

Non déterminé
Non applicable

Température d'auto-inflammation: le produit ne s'enflamme pas spontanément Propriétés explosives: Le produit ne présente pas de risque d'explosion.

Limites d'explosion:

Inférieur:

Supérieur:

Pression de vapeur:

Densité à 20 ° C:

Masse volumique apparente à 20 ° C:

Taux d'évaporation

non applicable

Non applicable

8,9 g / cm³

0,5 à 5,5 g / cm³

Non applicable



Revision n. 1

Du 22.03.2017

Imprimé le 29.10.2018

Pagie n. 4/6

PUROMETALLO-RAME

Solubilité dans / miscibilité avec l'eau Coefficient de partage: n-octanol / eau: Viscosité: Insoluble Non applicable Non applicable

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter:

Aucune décomposition si utilisé et stocké conformément aux spécifications.

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD / LC50 pertinentes pour la classification: Aucune

Effet irritant primaire:

Corrosion cutanée / irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques complémentaires:

L'inhalation de poussières ou de vapeurs provoque une irritation du système respiratoire. L'inhalation de concentrations plus élevées peut causer la fièvre des fondeurs.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune autre information pertinente disponible.

Mutagénicité des cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT-exposition unique Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT-exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Informations écologiques complémentaires:

Remarques générales: Ne pas laisser le produit pénétrer dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.



Revision n. 1

Du 22.03.2017

mprimé le 29.10.2018

Pagie n. 5/6

PUROMETALLO-RAME

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Contacter le fabricant pour obtenir des informations sur le recyclage.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit atteindre les égouts.

Catalogue européen des déchets

Selon le catalogue européen des déchets, les codes de déchets ne sont pas spécifiques à un produit, mais à une application. Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur, de préférence en concertation avec les autorités responsables de l'élimination des déchets.

16 00 00 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE

16 03 00 lots non conformes et produits non utilisés

16 03 03 * déchets inorganiques contenant des substances dangereuses

Emballage non nettoyé:

Recommandation: L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA UN3077

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (cuivre) ADR

IMDG SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (cuivre), MARIN POLLUANT

IATA SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (cuivre)

14.3 Classe (s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe 9 (Matières et objets dangereux divers)

I abel: 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Ш



Oui Symbole (poisson et arbre) Polluant marin: Marquage spécial (ADR): Symbole (poisson et arbre) Marquage spécial (IATA): Symbole (poisson et arbre)

Marchandises non dangereuses pour une quantité nette allant jusqu'à 5 kg - selon disposition spéciale

Disposition spéciale 375 ADR: IMDG: Disposition spéciale 2.10.2.7 Disposition spéciale A197 IATA:

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières et obiets dangereux divers.

Code de danger (Kemler): 90

Numéro EMS: F-A, S-F

Rangement Catégorie

Code d'arrimage SW23 En cas de transport dans un conteneur de vrac BK3, voir 7.6.2.12 et 7.7.3.9.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Non applicable.

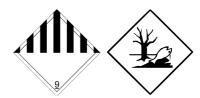
Informations supplémentaires et de transport: Ces matières, lorsqu'elles sont transportées dans des emballages simples ou combinés ayant une masse nette par emballage simple ou intérieur de 5 kg ou moins, ne sont soumises à aucune autre disposition de l'ADR / IMDG à condition que les emballages répondent aux

dispositions générales du 4.1. 1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Quantités exceptées (EQ): E1 Quantités limitées (LQ) 5 kg

Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité nette maximale par emballage intérieur: 30 g





Revision n. 1

Du 22.03.2017

mprimé le 29.10.2018

Pagie n. 6/6

PUROMETALLO-RAME

Quantité nette maximale par emballage extérieur: 1000 g Catégorie de transport 3

Code de restriction de tunnel Void

IMDG

Quantités limitées (LQ) 5 kg Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité nette maximale par emballage intérieur: 30 g Quantité nette maximale par emballage extérieur: 1000 g

"Règlement type" de l'ONU: ONU 3077 MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (CUIVRE), 9, III

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Directive 2012/18 / UE

Quantité éligible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur 100 t

Quantité éligible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur 200 t

Réglementation nationale:

Classe de danger pour l'eau: Classe de danger pour l'eau 2 (auto-évaluation): dangereux pour l'eau.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16. Autres informations

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques du produit et ne doit pas établir une relation contractuelle juridiquement valide.

Phrases pertinentes

(ne sert que d'explication pour les phrases de risque figurant dans la fiche de données de sécurité, par exemple au chapitre 3)

· Département qui publie SDS:

Gestion de la carte de sécurité Tél.: +

E-mail:

· Abréviations et acronymes:

RID: réglementation internationale relative au transport maritime de marchandises dangereuses (réglementation relative au transport international ferroviaire de marchandises dangereuses)

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale

ADR: Accord européen sur le transport international de marchandises dangereuses par route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses IATA: Association du transport aérien international

SGH: Système mondial harmonisé de classification et d'étiquetage des substances chimiques EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes CAS: Service des résumés analytiques (Division de l'American Chemical Society) DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH)

PNEC: concentration attendue sans effet (REACH) CL50: concentration létale, 50 pour cent

DL50: dose létale, 50 pour cent

PBT: vPvB persistant, bioaccumulable et toxique: très persistant et très bioaccumulable

Aquatic Acute 1: Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aquatique aigu - Catégorie 1 Aquatic Chronic 3: Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aquatique dangereux à long terme - Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente modifiée.